

# FICHE EXPLICATIVE :

## 1. Publics pour lesquels l'épreuve est déconseillée

Aucun élève n'est exclu de cette activité. Toutes les déficiences motrices et sensorielles peuvent pratiquer le tir à l'arc dans la cadre scolaire à l'examen ponctuel.

## 2. Conditions particulières de passage de l'épreuve

- Le temps d'échauffement est de 45 minutes maximum, il se fait sur paille (sans blason).
- Si l'élève possède un arc personnel il est conseillé de venir 15 à 20 minutes avant pour le monter et le régler.
- Avant le début des tirs comptés, l'élève dispose de deux volées de réglage (tir sur blason).
- Le blason compte 9 zones réparties ainsi.  
De gauche à droite : ligne du haut zones 1, 2, 3 et 3 ; ligne centrale zones 4, 5 et 6 ; ligne du bas, zone 7, 8, et 9.
- En fonction de la déficience un coefficient est attribué aux archers. Il est de 1,7 pour les élèves classés FE/F1/D1 ; il est de 1,2 pour les élèves classés F2/D2 et de 1 pour les élèves classés F3/D3. Le score retenu pour la note est le nombre de point réalisé, multiplié par le coefficient affecté à chaque déficience.

## 3. Conseils pour la préparation de l'épreuve

### • Les adaptations possibles

- En fonction des déficiences, l'élève peut utiliser : un dispositif qui maintient l'arc, un décocheur, une languette, une chaise, une potence pour les non voyant...
- Dans tous les cas, l'élève doit être entièrement autonome dans le mouvement du tir à l'arc qui comporte trois actions :
  - 1) la mise en tension de l'arc,
  - 2) l'orientation de la flèche,
  - 3) la libération de la corde.

### • Les conditions d'entraînement

- Une pratique régulière est indispensable.
- Si l'élève est débutant il est souhaitable d'avoir 2 entraînements de deux heures sur le semestre qui précède l'examen.
- Si l'élève a une expérience dans l'activité un entraînement de deux heures hebdomadaire est souhaitable sur toute l'année (neuf mois).

### • Le matériel nécessaire

- Le matériel de base (arc, viseur ; protection doigts et bras d'arc) est délivré par l'établissement. Les adaptations possible peuvent également être prêtés par l'établissement ou se dérouler l'épreuve. Néanmoins il est préférable dans la mesure du possible de venir avec le matériel sur lequel on s'est entraîné.



**SIGNALER AU JURY**

**TOUTES INFORMATIONS NECESSAIRES A LA MEILLEURE EVALUATION DU CANDIDAT.**

(exemple : changement de fauteuil, problème de santé récents...)